

CAHIER DES CHARGES
POUR L'AIDE A L'EQUIPEMENT DE BATARDEAUX

1) CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

Le foyer pour lequel porte la demande doit se situer dans le périmètre de la commune de Castelnaudary.

Les travaux éligibles seront ceux réalisés à partir du 1^{er} janvier 2019.

2) DEPOT DU DOSSIER – PIECES NECESSAIRES :

- Attestation sur l'honneur jointe correctement remplie et signée.
- Justificatif de domicile
- Facture acquittée de la fourniture et de la mise en place des batardeaux
- RIB

3) CALCUL DE L'AIDE :

L'aide de la commune de Castelnaudary sera plafonnée à 250 € par ouverture (porte d'entrée, portail de garage, porte-fenêtre).

Les demandes seront examinées par la commission Aménagement – Territoire.

4) VERSEMENT DE L'AIDE :

Le versement de l'aide sera ordonné après vérification des pièces fournies et après approbation du Conseil Municipal.



**ATTESTATION SUR L'HONNEUR POUR DEMANDE D'UNE AIDE
FINANCIERE DE LA COMMUNE DE CASTELNAUDARY POUR LA MISE
EN PLACE DE BATARDEAUX**

1 – DEMANDEUR

NOM : Prénom :

Adresse du domicile :

2 – ADRESSE DE L'INSTALLATION : (si différente de l'adresse du demandeur)

Résidence principale Résidence secondaire Autre
(rayer les mentions inutiles)

Adresse complète :

3 – ATTESTATION DU DEMANDEUR :

Je déclare avoir mis en place un dispositif de protection de l'habitat type batardeaux

Je déclare que le coût de fourniture et installation s'élève à : €
TTC

Je déclare accepter et bénéficier du dispositif d'aide financière de la commune de Castelnaudary pour 50 % du coût plafonné à 250 € par ouverture (porte d'entrée, portail de garage, porte-fenêtre).

Je garantis l'exactitude des renseignements fournis et reconnais avoir été informé qu'en cas de fausse déclaration, les sommes prises en charge au titre de la présente aide, devront être immédiatement restituées.

- Pièces à fournir : Justificatif de domicile, RIB, Facture acquittée de la fourniture et de la mise en place des batardeaux.

La commune de Castelnaudary se réserve le droit de contrôler l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à, le

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »